



MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

.....
La Directrice générale par intérim

Affaire suivie par :
Cellule Avancement Promotion

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° 0 0 3 3 8 3 / MFT / DGRH

Papeete, le 14 MARS 2024

**LISTE DES CANDIDAT(E)S AUTORISÉS À PARTICIPER AUX ÉPREUVES
D'ADMISSIBILITÉ DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE
DE CONSEILLER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE PRINCIPAL DU CADRE D'EMPLOIS
DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE
LA POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023**

- Réf. :**
- Arrêté n° 1798/CM du 10 décembre 2008 relatif à l'examen professionnel d'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal du cadre d'emplois des conseillers d'éducation artistique de la fonction publique de la Polynésie française ;
 - Arrêté n° 950 MFT/DGRH du 30 janvier 2024 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal du cadre d'emplois des conseillers d'éducation artistique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2023.

Sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal au titre de l'année 2023, conformément aux dispositions de l'arrêté n°1798/CM du 10 décembre 2008 sus-référencé, les candidat(e)s dont le nom figure, dans l'ordre alphabétique, sur la liste annexée à la présente :

Pour la Ministre et par délégation



- Liste des candidat(e)s autorisé(e)s à participer aux épreuves d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal (CEAP) au titre de l'année 2023 -
(dans l'ordre alphabétique)

N°	N° de dossier	Civilité	NOM	<i>EP</i>	Prénom(s)
1	398003	M.	DESCAMPS		Jerome, Claude, Guy
2	398177	Mme	LHOMME		Anne-Dorothy